Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026150DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept juillet deux mille vingt-six,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 1er juillet 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, COLOMBEAU Estelle, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, GUÉNY Cyril, GUÉRIN Florence, HANNOUCHE Lise, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, RAULT Mathilde, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BODIN Lucie, Monsieur DROUILLÉ Jérémie, Monsieur DUPUIS Arnaud (procuration à Monsieur DESBLÉS Hubert), Madame KERMARREC Sarah (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Monsieur LAUGERAT Lilian (procuration à Monsieur CHARPENTIER Olivier), Monsieur PÉTIGNY Patrick (procuration à Monsieur QUIVIGER Éric).

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : 27
. absent(s) et non représenté(s) : 2

OBJET : MAISON POUR TOUS

Modalités de mise à disposition d'un bureau de permanence pour le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de Vitré (CSAPA)

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026150DE-DE

Délibération N°2026/150 du Conseil Municipal du 7 juillet 2026
Publiée le 10 juillet 2026

MAISON POUR TOUS

Modalités de mise à disposition d'un bureau de permanence pour le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de Vitré (CSAPA)

Dans le cadre de ses activités, le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de Vitré a sollicité la Commune afin d'obtenir la mise à disposition de locaux adaptés favorisant la mise en place d'une permanence de proximité et d'aller davantage à la rencontre du public identifié qui sollicite leur service.

Cette permanence s'intitule « Consultation avancée Jeunes Consommateurs » et a vocation à capter un public âgé de 13 à 25 ans, désireux d'être accompagnés sur leurs comportements addictifs (*jeux vidéo, jeux de hasard, alcool, drogue …*).

Les jours et la fréquence des rendez-vous ne sont pas clairement identifiés puisqu'il s'agit de s'adapter au maximum à la disponibilité des personnes désireuses d'entrer dans un parcours de soin.

Il est donc convenu qu'un bureau mutualisé soit mis à disposition sous condition d'une réservation préalable auprès de l'accueil de la Maison pour Tous.

La présence de ce nouveau partenaire est une opportunité d'étoffer l'offre de services jeunesse sur le territoire face à des problématiques qui requièrent de véritables compétences.

En contrepartie de cette mise à disposition d'un bureau de permanence, il est proposé une modalité gracieuse pour favoriser un nouvel accompagnement auprès du public jeunes, ce qui relève d'un intérêt public local.

Suite à la présentation en commission 4 du *1er juillet 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE VALIDER les modalités de mise à disposition gracieuse d'un bureau mutualisé de la Maison pour Tous à destination du CSAPA de Vitré ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT

Nombre d'élus présents ou représentés : 27	Pour : 27	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0